

# Les essenti'elles 2007 des **CHIFFRES CLÉS**

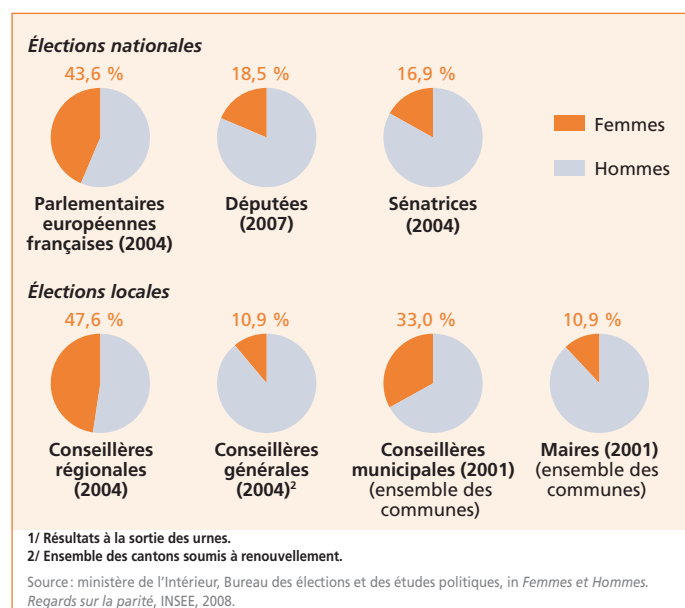
L'égalité entre les femmes  
et les hommes



*f* SERVICE DES  
DROITS DES FEMMES  
ET DE L'ÉGALITÉ

# La parité et l'accès des femmes aux responsabilités

## La place des femmes dans la vie politique française<sup>1</sup>



Les Françaises représentent 52,5 % de l'électorat en 2007.

La part des femmes députées ne progresse que lentement, malgré l'exigence de parité inscrite dans la loi de 1999: elle est passée de 10,9 % en 1997 à 18,5 % en 2007.

## La place des femmes dans le monde économique

Secteur d'activité	Proportion de femmes (en %)	Salaires nets annuels (milliers d'euros)		Écarts de salaires femmes/hommes (en %)
		Femmes	Hommes	
Industrie	13,1	44,1	60,5	- 27,1
Construction	6,9	34,1	39,9	- 14,5
Commerce	21,2	33,2	47,2	- 29,7
Services	20,3	38,1	63,3	- 39,8
<b>Ensemble</b>	<b>17,2</b>	<b>36,9</b>	<b>54,3</b>	<b>- 32,0</b>

Champ: les dirigeants de société salariés, hors agriculture, services domestiques, activités extra-territoriales, travaillant à temps complet.

Source: Insee, DADS 2005.

Les femmes n'occupent en 2005 qu'un quart des postes d'encadrement dans le secteur privé et semi-public. Parmi les dirigeants salariés d'entreprise, la représentation équilibrée des femmes et des hommes n'est pas non plus la règle: seuls 17 % d'entre eux sont des dirigeantes.

## Les femmes dans les emplois de direction des trois fonctions publiques à la fin 2005

Emplois de direction	Part des femmes (en %)
Emplois soumis à la décision du gouvernement	11
Autres emplois des administrations de l'État	17
Emplois de direction de juridictions	15
Emplois de direction de l'enseignement supérieur et de la recherche	9
Emplois de direction de la fonction publique territoriale	16
Emplois de direction de la fonction publique hospitalière	18
<b>Ensemble des fonctions publiques</b>	<b>15</b>

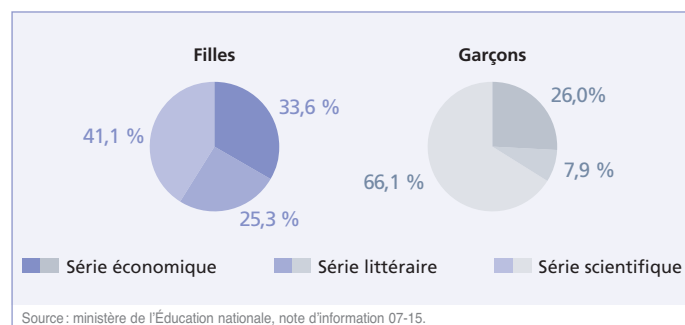
Source: Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, DGAFP, Bureau des statistiques, des études et de l'évaluation, enquête auprès des directions de personnel.

Fin 2005, les femmes représentent 59 % des emplois des trois fonctions publiques, mais seulement 15 % des 7 362 emplois supérieurs.

La part des femmes ne progresse pas dans les emplois à la décision du gouvernement. Le pourcentage de femmes augmente lentement mais de manière continue parmi les autres emplois supérieurs de l'administration.

# L'égalité professionnelle

## Lauréats du baccalauréat général par série, en 2006



C'est au début des années 1970 que les filles rattrapent puis dépassent les garçons en termes de réussite scolaire. En 2006, le taux de réussite des filles au bac, qui est en constante progression, est de 83,7 % contre 80,2 % pour les garçons.

À série de baccalauréat équivalente, les filles et les garçons ne font pas les mêmes choix de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur : peu de filles dans les disciplines scientifiques, peu de garçons dans les disciplines littéraires.

## Activité et emploi en 2006

En %	Ensemble		Dont immigrés	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Taux d'activité	64,8	74,8	56,3	77,3
Taux d'emploi	58,5	68,7	46,2	66,7
Taux de chômage	9,7	8,1	18,0	13,7

Source : INSEE, enquête emploi de 2006. Résultats en moyenne annuelle.

Les femmes représentent, en 2006, 47 % de la population active.

En trente ans, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans est passé de 61,6 % à 82,3 %.

Entre 2005 et 2006, le taux de chômage des femmes a légèrement baissé, alors qu'il a stagné pour les hommes.

Avec un taux d'emploi des femmes de 58,5 % en 2006, la France est très proche de l'objectif de 60 % fixé par le Conseil européen de Lisbonne à l'horizon 2010.

La part du temps partiel dans l'emploi des femmes se maintient : de 31,1 % en 2000 à 30,3 % en 2006.

30 % des femmes qui occupent un emploi à temps partiel le font par défaut.

## La concentration des femmes dans certains emplois en 2006

Famille professionnelle	% de la population féminine occupée	% de la population masculine occupée	Part des femmes en %
Agents d'entretien	6,8	2,3	72,1
Enseignants	6,2	2,9	64,9
Vendeurs	5,8	1,6	75,8
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C)	5,0	1,6	72,9
Secrétaires	4,2	0,1	97,9
Aides-soignants	3,9	0,3	92,5
Employés administratifs d'entreprise	3,7	0,9	78,9
Infirmiers, sages-femmes	3,7	0,4	88,9
Aides à domicile et aides ménagères	3,7	0,1	98,0
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	3,4	1,5	66,9
Assistants maternels	3,4	0,0	99,4
Autres familles professionnelles	50,2	88,4	33,0
Ensemble des 86 familles professionnelles	100,0	100,0	46,5

Source : INSEE, enquête Emploi de 2006, calculs DARES.

**11 des 86 familles professionnelles** regroupent près de la moitié des emplois occupés par les femmes (49,8 %), principalement dans les métiers des services, de l'éducation et de l'action sanitaire et sociale.

## Les femmes et la création d'entreprise

La part de femmes parmi les créateurs d'entreprises a progressé de 2002 à 2006, en passant de 27 % à 29 % (enquête SINE).

## Écarts de salaires femmes/hommes dans le secteur privé et semi-public et dans la fonction publique d'État, en 2005

Catégorie socioprofessionnelle	Secteur privé et semi-public*	Fonction publique d'État**
Cadres	- 22,8	- 18,5
Professions intermédiaires	- 12,1	- 6,6
Employés	- 6,1	- 13,5
Ouvriers	- 15,9	- 13,8
<b>Ensemble</b>	<b>- 18,9</b>	<b>- 13,8</b>

\* Champ: salariés à temps complet du secteur privé et semi-public, France entière.  
\*\* Champ: agents des services civils de l'État.  
Définition: salaire net annuel moyen.  
Source: INSEE, déclarations annuelles des données sociales (DADS), fichiers définitifs, 2005.

En 2005, l'écart de salaire mensuel net entre les hommes et les femmes (salariés à temps plein ou temps partiel), calculé par rapport à la rémunération médiane, est de **19 %** (enquête Emploi Insee). Cet écart stagne depuis les années 1990

## Montants mensuels moyens bruts de la retraite en euros

En %	Femmes	Hommes	Écart femmes/hommes
Avantages principaux de droit direct	745	1550	- 52 %
Retraite totale	1020	1636	- 38 %

Source: DRESS, échantillon inter-régimes de retraités de 2004, in Études et résultats, n° 538, novembre 2006.

# L'accès aux droits et le respect de la dignité de la personne

## Principales méthodes contraceptives utilisées selon l'âge (en %)

Groupes d'âge	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans
Pilule	65,8	80,8	66,6	48,1	38,9
Préservatif masculin	55,7	32,0	20,4	13,0	14,3
Stérilet	0,7	0,9	13,5	33,2	38,2
Autres méthodes	3,9	2,5	4,9	7,2	8,9

Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles.

Source : P. Guilbert et A. Gautier (dir.), *Baromètre santé 2005 : premiers résultats*, INPES, 2006.

La France occupe la première place mondiale pour l'utilisation des méthodes médicales de contraception.

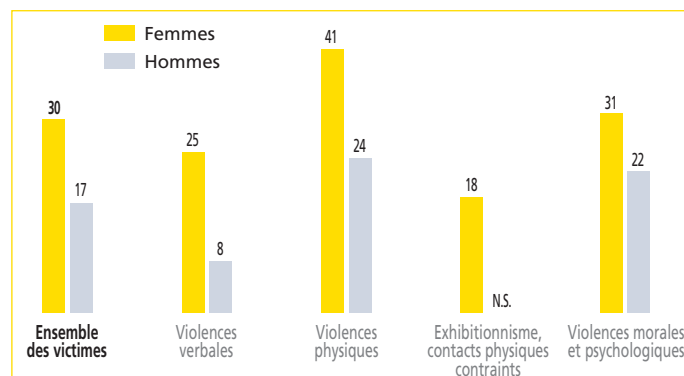
La contraception d'urgence s'est très fortement développée depuis juin 1999, date à laquelle elle est devenue accessible en pharmacie sans prescription médicale. Néanmoins, le nombre d'interruptions volontaires de grossesse reste stable depuis 1975, date de son autorisation. Il est évalué en 2005 à 206 000

en France métropolitaine et à 13 000 dans les départements d'outre-mer. 44 % des interruptions volontaires de grossesse sont pratiquées par mode médicamenteux.

## Les violences au sein du couple

- ▶ D'après l'Enquête nationale envers les femmes victimes de violences en France (ENVEFF) de 2000, **près d'une femme sur 10**, parmi les personnes interrogées, **a subi**, au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, **des violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles, de la part de son conjoint ou ex-conjoint**.
- ▶ Au cours de l'année 2006, **une femme est décédée tous les trois jours** sous les coups de son compagnon (ministère de l'Intérieur).
- ▶ D'après l'enquête de l'Observatoire national de la délinquance (OND), en 2005 et 2006, 450 000 personnes ont été victimes de leur conjoint. Elles représentent 1,8 % des personnes de 18 à 60 ans vivant en couple (2,6 % des femmes et 0,7 % des hommes). **Près de trois victimes sur quatre, soit 330 000 d'entre elles, sont des femmes**. Moins de 8 % d'entre elles ont porté plainte.
- ▶ **Les répercussions économiques des violences au sein du couple sont estimées à minima à un milliard d'euros par an. Les violences commises sur les femmes représentent près de 80 % de ces coûts** (étude du Centre de recherches économiques, sociologiques et de gestion de Lille (CRESGE)).

## Les victimes de violences interpersonnelles dans le cadre familial (en %)



N.S. : effectifs insuffisants pour permettre une analyse statistique pertinente.

Champ : personnes âgées de 18 à 75 ans résidant en ménages ordinaires, déclarant avoir été victimes au cours des deux dernières années d'au moins une violence interpersonnelle (verbale, physique, sexuelle – exhibitionnisme et contacts physiques contraints –, morale et psychologique) ayant entraîné un dommage important (en matière professionnelle, physique, psychologique ou matérielle) ou un dommage pour la santé.

Lecture : 25 % des femmes victimes de violences verbales ayant entraîné au moins un dommage important déclarent que l'auteur des faits faisait partie de leur famille.

Source : enquête EVS, DREES, 2005-2006.

25 % des femmes victimes de violences verbales ayant entraîné au moins un dommage important pour elles déclarent que l'auteur des faits faisait partie de leur famille. C'est aussi le cas de 8 % des hommes victimes de violences verbales.

## Les agressions subies par les salariés travaillant en contact avec le public (qui représentent trois quarts des salariés)

Une femme sur quatre et deux hommes sur dix déclarent avoir été victimes d'une agression verbale ou physique dans les douze mois précédant l'enquête dans le cadre de leur travail (enquête Sumer 2003).

## Niveaux de vie et minima sociaux

En 2005, **12,6 %** des femmes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté monétaire, contre **11,5 % des hommes**.

Toutefois, à partir de 65 ans, alors que le taux de pauvreté des hommes continue de décroître, celui des femmes augmente, respectivement de 7,4 % et de 10,3 %.

Au 31 décembre 2006, **98,4 %** des bénéficiaires de l'allocation de parent isolé (API) sont des femmes (soit 212 800). **60,7 %** des bénéficiaires du minimum vieillesse sont aussi des femmes.

# L'articulation des temps de vie

## Évolution des temps moyens d'une journée moyenne, entre 1986 et 1999

	Actifs ayant un emploi					
	Femmes			Hommes		
	1986	1999	1999/1986	1986	1999	1999/1986
Temps physiologique	11h32	11h35	+ 3 min	11h22	11h22	0 min
Temps de travail*	5h15	5h01	- 14 min	6h33	6h22	- 11 min
Temps domestique**	3h49	3h48	- 1 min	1h51	1h59	+ 8 min
Temps libre	2h48	3h02	+ 14 min	3h36	3h44	+ 8 min

\* Inklus les trajets domicile-travail.  
 \*\* Y compris les soins aux enfants et aux adultes.  
 Source: INSEE, enquêtes Emploi du temps 1986 et 1999.

Les femmes consacrent toujours deux fois plus de temps aux tâches domestiques que les hommes. Peu de progrès ont été réalisés entre 1986 et 1999, pour le partage de ces tâches.

En 2005, parmi les jeunes vivant en couple sept ans après leur sortie du système éducatif, ayant un emploi et sans enfant, 29 % des femmes déclarent s'impliquer fortement dans la vie domestique contre 3 % des hommes (Enquête Génération 98, 3e interrogation réalisée à l'automne 2005).

## Taux d'activité des femmes vivant en couple selon le nombre d'enfants

Nombre d'enfants et âge du plus jeune	2006
1 enfant de moins de 3 ans	81,3 %
2 enfants dont au moins 1 de moins de 3 ans	59,8 %
3 enfants ou plus dont au moins 1 de moins de 3 ans	37,5 %

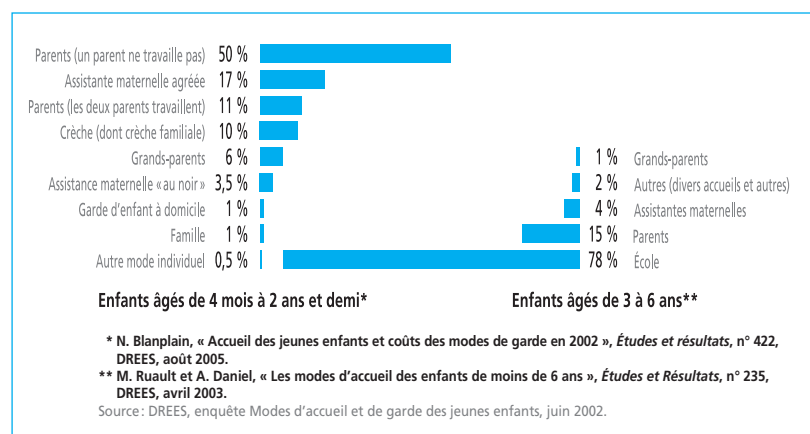
Note: résultats en moyenne annuelle.  
 Champ: femmes en couple âgées de 15 à 59 ans.  
 Source: INSEE, enquêtes Emploi du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> trimestre 2006.

Si la présence d'un seul enfant de moins de 3 ans a peu d'effet sur l'activité des femmes, en revanche celle-ci baisse de façon importante avec deux ou trois enfants dont au moins un âgé de moins de 3 ans.

Cet impact de l'arrivée du deuxième enfant sur le taux d'activité des mères s'est développé lors de la réforme de l'allocation parentale d'éducation (APE) de 1994, leur taux d'activité étant à l'époque de 70 %. Après avoir chuté à 55 % en 2002, il est légèrement remonté à 59,8 % en 2006.

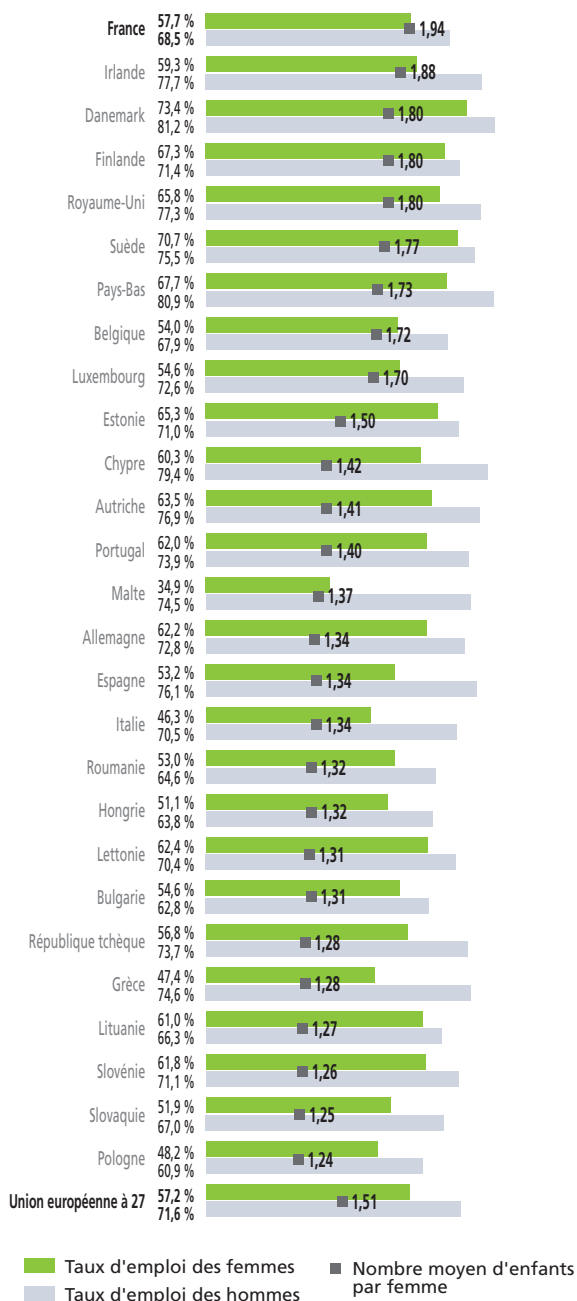
## Mode d'accueil principal des enfants âgés de moins de 6 ans (en %)

Mis en place au 1er janvier 2002, le congé de paternité a été pris en 2004 par près des deux tiers des bénéficiaires potentiels.



# Les indicateurs européens

## Taux d'emploi des femmes et des hommes (en %) en 2006 et taux de fécondité 2005



Note : indicateur conjoncturel de fécondité : le tableau contient des estimations qui doivent être considérées comme provisoires.

Champ : taux d'emploi : personnes de 15 à 64 ans vivant dans les ménages privés

Source : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail.

En 2005, la France a le **taux de fécondité** le plus important (1,94) devant l'Irlande (1,88). Néanmoins, aucun État membre n'atteint le **seuil de renouvellement des générations** qui est de 2,1 enfants par femme.

### Dans l'UE à 27 :

Le **taux d'emploi** est de 64,4 % en 2006, 57,2 % pour les femmes et 71,6 % pour les hommes.

En 2007, 31,4 % des femmes et 7,8 % des hommes occupant un emploi sont à **temps partiel**.

En 2006, Le taux de chômage s'élève à 9,0 % pour les femmes contre 7,6 % pour les hommes.

En 2006, en moyenne, seulement un tiers des **cadres de direction et dirigeants d'entreprises privées** sont des femmes (32,6 %).